

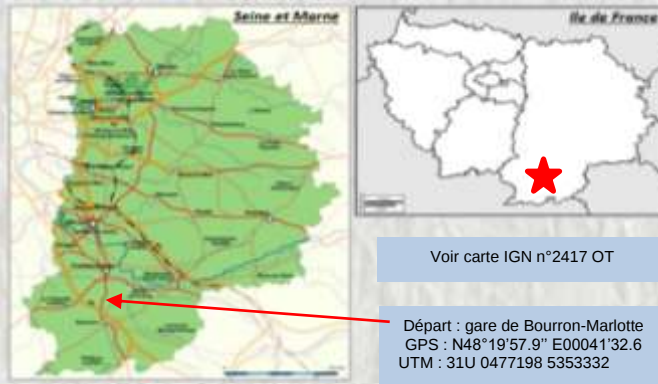
Le chaos de la Dame Jouanne

Le massif de la Dame Jouanne se trouve dans la partie sud du massif forestier de Fontainebleau, près de Larchant. Avec ses pins, ses sables et ses chaos de grès, la forêt de la Commanderie à Larchant présente des paysages des plus typiques du Gâtinais français et surtout, elle est ornée de rochers particulièrement remarquables : le Maunoury, la Baleine, l'Eléphant... On peut également y admirer le site naturel du Rocher de la Dame Jouanne, le plus haut monolithe de tout le massif bellifontain avec ses 15 mètres de hauteur, mais aussi le plus célèbre de Fontainebleau (site d'escalade mondialement connu). Son nom vient probablement de Jeanne de Malicorne "Johanna de Malicornia" qui, au XIII^e siècle, avait des droits sur cette région. En 1945, à la fin de la guerre, une auberge fut créée au beau milieu de la forêt : Le restaurant de la Dame Jouanne ou Dame Jeanne (doit son nom à la proximité du rocher de la Dame Jouanne). Un simple chalet permettait alors de restaurer une clientèle de grimpeurs, de "parisiens" en quête de verdure le temps d'un dimanche. Le chalet est devenu un restaurant mais pas une halte de pique-nique. Situé à quelques kilomètres de Fontainebleau et Barbizon, le site est desservi par la gare de Nemours, non loin. L'activité profite rapidement de l'engouement pour la forêt et tout particulièrement des rochers environnants, du panorama depuis le haut du plateau, et de l'attrait de la basilique du village de Larchant.

A voir : Les superbes ruines de **L'église Saint-Mathurin de Larchant** (pour découvrir cette dernière depuis les hauteurs du plateau de la Dame Jouanne).

Larchant : bâti au fond d'un cirque, Larchant mérite une visite pour sa magnifique église et quelques maisons anciennes. Le portail de la tour présente des analogies avec le portail du Jugement dernier de Notre-Dame de Paris ;

Nemours : connue pour son Château-Musée du XII^e siècle, ainsi que pour le musée départemental de la Préhistoire d'Ile-de-France.



Accès : Bourron-Marlotte à 9 km au Sud de Fontainebleau par la D 607

Informations pratiques : Transport : Les gares de Bourron-Marlotte et de Nemours-Saint-Pierre sont sur la ligne Transilien Paris Gare de Lyon - Moret - Montargis
Tous commerces

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de détritus.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin.

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77)

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



Mise à jour - Août 2025 -



De gare en gare :
Bourron-Marlotte / Nemours

Chez la Dame Jouanne



Le Château de Bourron-Marlotte – Photo C.D ©

Visitez de charmants villages du Gâtinais entourés de bois où s'étagent des éboulis rocheux caractéristiques de la forêt de Fontainebleau avant de découvrir l'exceptionnelle collégiale de Larchant.



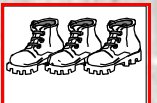
26 km



6 h 30



Blc/Rouge

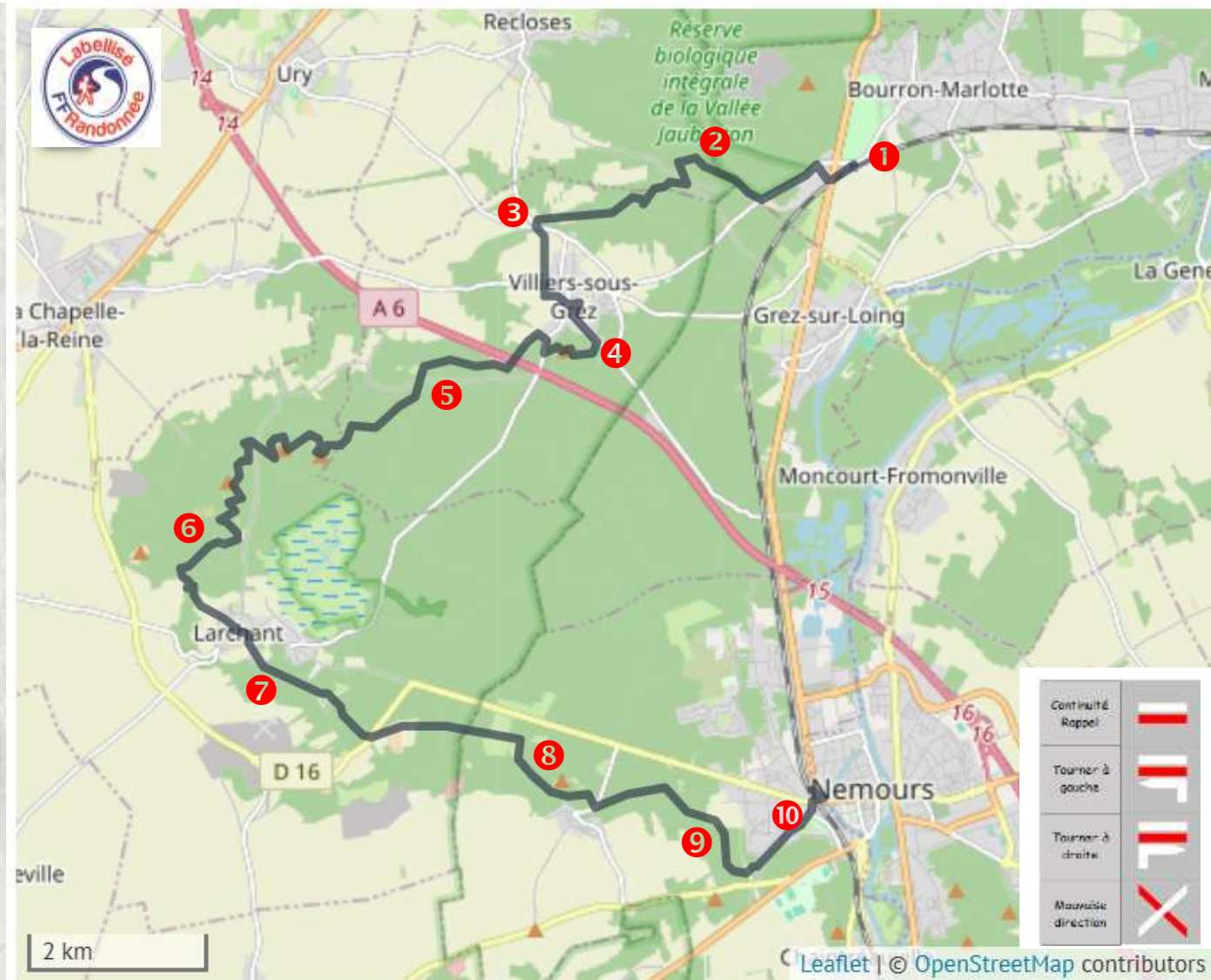


Difficile

CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU
01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com -

De Bourron-Marlotte à Nemours

- 1 Dos à la gare de Bourron-Marlotte, partir à gauche en direction Villiers-sous-Grez, passer sous la D 607 et, au rond-point, prendre la route à gauche. Poursuivre par la route à droite, puis s'engager sur le chemin à droite.
- 2 A l'étoile, emprunter le deuxième chemin à gauche, le chemin à gauche et la route à gauche. Passer sous la voie ferrée, puis la longer à droite. Après une légère montée, gravir le layon à gauche. Il vire à droite et serpente entre des bosquets du Rocher de la Vignette. Rester sur le chemin jusqu'à déboucher sur un autre chemin.
- 3 Tourner à gauche, couper la D 63, descendre par le chemin de terre en face, croiser la D 104, puis suivre le chemin à gauche. Garder la même direction avec deux crochets à droite pour traverser le village. Emprunter la rue à droite pour regagner le centre puis la D63 à gauche.
- 4 Graver le chemin à droite qui traverse le Rocher Saint-Etienne (bien suivre le balisage). Prendre la route à droite sur la voie à gauche en épingle à cheveux, celle à droite, puis le chemin de gauche. Laisser le chemin à droite, puis celui à gauche et passer sous l'A6. Continuer par le chemin à droite, qui devient rue et traverse Busseau (aire de pique-nique).
- 5 A la sortie du hameau, dans un virage, monter en face sur le chemin de droite. Aux deux embranchements rester à droite, puis au carrefour, tourner à gauche. Au suivant, monter en face (flèche « Dame-Jouanne – Larchant »), gravir l'escalier, le sentier sablonneux et pénétrer dans le chaos rocheux.
>Suivre le balisage, utiliser les escaliers, ne pas s'engager dans les parties clôturées pour cause d'érosion.
 Descendre du chaos, passer devant l'auberge de la Dame-Jeanne (ou Jouanne), suivre le chemin à gauche, rester à gauche puis à droite, couper 2 sentiers. Cotoyer le Mont Simonet, le Rocher de la Justice puis l'Eléphant. 100 m après, tourner à droite, puis à gauche et atteindre une route forestière.
- 6 La couper et monter par le chemin qui zigzague. Il sort du bois, puis dévale la pente boisée de la Roche du Diable et conduit à Larchant. Couper la rue en face, puis par une succession de rues gagner la collégiale (bien suivre le balisage). Passer à droite, longer la place et sortir du village par la rue de la Cave de Chatenoy.
- 7 Prendre le chemin à gauche sur 700 m, celui à droite, puis à gauche. Couper la route, passer entre les prairies et poursuivre tout droit par le chemin herbeux. Croiser deux chemins, passer les serres et emprunter le deuxième chemin à droite.
- 8 Continuer tout droit, longer la Roche du Paradis et contourner le Mont Sarrasin par le sud et déboucher sur la route. Partir à gauche puis à droite dans le chemin
- 9 A la croisée aller tout droit, longer la carrière et par un droite-gauche, pénétrer entre les rochers. A l'embranchement, gravir les deux escaliers à droite et, en haut, longer le bord de la falaise, puis la dévaler à gauche. Traverser la clairière, continuer par le chemin en face puis par la route des Rochers Greau à gauche.
- 10 Franchir un rond-point et prendre à gauche la D98, tourner à droite pour franchir le passage à niveau, puis utiliser le trottoir à gauche jusqu'à la gare de Nemours-Saint-Pierre.



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 300 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4 900 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".